

Documents sélectionnés dans les « dossiers de presse » de la bibliothèque et des archives.

Ornans panse ses plaies

Chacun s'accorde à le reconnaître : les pompiers du centre de secours d'Ornans ont été d'une grande efficacité. Ils ont été mobilisés sur le terrain sans interruption depuis le 25 décembre à 2 h 48 jusqu'au lendemain, 20 h 30. Pour la période des fêtes, 21 sapeurs-pompiers sur 29 étaient disponibles pour l'intervention. Pour permettre aux équipes de se relayer et de prendre du repos, ils ont été renforcés par 10 pompiers de Besançon et de Valdahon. Au total, ils ont réalisé 7 épaulements de cave, 37 interventions de protection des biens, 8 reconnaissances.

Hier encore, avec l'aide des services municipaux ils lavaient la Place Courbet. Et l'après-midi, ils étaient chez Rivex pour nettoyer la cour de l'usine. Parmi les interventions sérieuses, ils ont eu à faire face à des déversements de fuel au restaurant « Le Courbet » et à la Caisse d'Épargne.

Sang-froid

Le lieutenant Roland Vuillemin a été frappé par le sang-froid de la population. Il souligne aussi des gestes de solidarité. Par exemple, cet habitant qui a mis son 4X4 à disposition pour transporter des plots. D'autres n'ont pas hésité à quitter les hauteurs de la ville pour donner un coup de main, plus bas, pour soulever des meubles ou pour nettoyer.

A l'initiative de la municipalité, un PC de crise a été installé dans la mairie pour répondre aux besoins de la population. Le personnel communal a aidé la population, en surélevant le mobilier dans plusieurs maisons ou en protégeant des portes contre l'eau dans le quartier de Mambouc.

Tous ces gestes ont contribué à rendre moins pénible

cette catastrophe naturelle dont les conséquences restent importantes. L'eau s'est répandue depuis la Place du Champs de Foire, près de la Poste, jusqu'au cinéma. La majorité des commerces de la Place Courbet et de la rue Pierre Vernier ont été sinistrés (entre 40 et 50 cm d'eau dans plusieurs magasins). Mais, comme le fait remarquer le secrétaire général de la Mairie, Bernard Pujol, il est encore trop tôt pour faire une évaluation des dommages subis.

A la Brasserie de l'Hôtel de Ville, M. Desprez a dû fermer son restaurant car l'eau a soulevé le sol dans la salle. Il a du chauffage seulement depuis hier matin. Il attend le frigo-

riste car de nombreuses machines sont hors service. « J'ai juste eu le temps de sauver ce qui était dans la cave, témoigne-t-il. L'eau est entrée partout par les portes, les égouts, les siphons c'était incroyable ». Il y avait 45 cm d'eau dans le bar contre 11 cm en 1991.

Chacun reste frappé par la violence de la crue. La Loue n'est pas seule responsable. Les débordements des ruisseaux de Mambouc, des Martinets, de la Bonneille ainsi que des ruisselets d'eau dévalant les versants ont multiplié la puissance de cette crue qui restera désormais dans les annales avec son record de 2 m 80.

Emmanuel BETHOUX



Les pompiers nettoient la rue principale.

Appel aux habitants sinistrés

Le maire d'Ornans, Jean-François Longeot, a décidé de solliciter pour sa commune la reconnaissance de commune sinistrée au titre des risques naturels. Pour ce faire, un dossier mentionnant l'ensemble des personnes sinistrées va être constitué. Celles-ci doivent faire parvenir en mairie, avant vendredi 18 h, une copie de la déclaration faite sans délai auprès de leur assureur. Pour plus d'informations, on peut contacter le secrétariat de mairie au 81.62.15.05.

Ornans sauvé des eaux

Progressivement, la Loue redescend. L'heure est désormais au nettoyage et aux comptes. Les dégâts devraient être importants.

Cinq ateliers inondés, 50 cm d'eau à la Reprise, 20 cm à la Tréfilerie, même chose dans les ateliers de Frappe et de Traitement thermique... De mémoire d'ouvrier, l'usine Rivex à Ornans n'avait pas connu cela depuis trente ans. Spécialisée dans la conception et la fabrication de pièces métalliques de fixation obtenues par frappe à froid, la société a été rapidement inondée dimanche entre 5 heures et 8 heures du matin. Des ouvriers en congé de Noël sont rapidement arrivés sur les lieux, le personnel de l'entreprise et leurs familles se sont mobilisés rapidement pour faire face à la situation. M. Malbos, directeur de l'usine estime les dégâts entre 200 et 300.000 F.

Mercredi, avec la fin des congés l'usine pourra ouvrir même si le nettoyage et la remise en état de la station d'épuration resteront encore à faire. Il n'y aura pas de chômage technique.

Serpillère en main

L'heure de la décrue et du nettoyage a sonné. Mesurée à 2.49 m lundi au sommet de la crue, la Loue était retombée à 1.81 m hier en début d'après-midi. Dans la grande rue, les sapeurs-pompiers nettoyaient à grands coups de jet d'eau.

A quelques pas de là, au restaurant «Le Courbet», Fabrice Chauvel mesurait l'étendue des dégâts. Le restaurant et la cuisine situés à l'étage ont été épargnés. Mais la cuve à fuel a subi des avaries



Les commerçants ont commencé à panser les plaies.

Le restaurateur se souviendra de ses premiers jours à Ornans... A seulement quelques jours d'une ouverture prévue pour le 31 décembre. Sa famille venue passer les fêtes en famille a été évacuée dimanche par les pompiers sur le centre de secours puis au collège Pierre Vernier.

Place Courbet, l'eau formait toujours un lac, même si la nappe d'eau rétrécit d'heure en heure. Dans ce secteur, les riverains ont été particulièrement touchés. Le directeur de l'agence du Crédit Agricole, Denis Bettinelli, comme son personnel, avait enfilé un tablier blanc et pris la serpillière pour nettoyer

des locaux inondés par 50 cm d'eau. Si l'agence ne peut plus fonctionner normalement, cela n'empêche pas quelques clients d'être venus réclamer... du liquide.

Cela ne s'invente pas.

« Waterworld » au cinéma

Cocasse également. Sous l'affiche de «Waterworld», à 30 mètres de la place Courbet, le cinéma a, dans des proportions moindres, également été inondé. Reste que la situation ne relève absolument pas de la fiction. Il y a toujours de l'eau dans les rues.

Devant l'ampleur de la catastrophe, le maire a demandé au Préfet de Région de reconnaître l'état de zone sinistrée pour la commune et de faire jouer la procédure de catastrophe naturelle. Les particuliers sont invités à faire une déclaration de sinistres auprès de leur compagnie d'assurance et d'en adresser une copie à la mairie avec une estimation préalable et approximative des dégâts.

A titre d'information, il y a quatre ans, le montant des dégâts avait été estimé à 2,5 MF. Ce sera sans doute plus cette fois ci..

Emmanuel BETHOUX

INTEMPERIES

Crue de la Loue : 4 millions de dégâts à Ornans

De nombreux particuliers et quelque 70 commerçants et artisans ont fait une déclaration de sinistre.

ORNANS. — Une centaine de copies de déclarations de sinistre ont été hier déposées à la mairie d'Ornans. Ce qui permet de fixer une première estimation des dégâts faisant suite à la crue des 24 et 25 décembre derniers. La facture s'élèverait autour de 4 MF.

Une agence bancaire (CMDP) compte parmi les sinistrés les plus touchés (1,2 MF) avec notamment du matériel informatique et le dis-

tributeur de billets hors d'usage. Chez Rivex, également la note s'alourdit, environ 450.000 F, plusieurs machines n'ayant pu se remettre en route. Au musée Courbet, un tableau de Robert Fernier « La Foire à Pontarlier », situé dans une annexe au fond du jardin, a été abîmé (coût : entre 200.000 F et 300.000 F).

La commune signale par ailleurs des détériorations de la voirie sur les quartiers de

Mambouc et de Nahin. Un rapport regroupant l'ensemble des déclarations faites par les personnes sinistrées (dont environ 70 commerçants et artisans) et accompagné des états descriptifs et estimatifs correspondants a été transmis au préfet.

Le maire, Jean-François Longeot, a d'autre part envoyé un courrier au trésorier payeur général du département du Doubs pour deman-

der un sursis de paiement des taxes directes locales en faveur des artisans et des commerçants.

Enfin, les organismes consulaires, Chambre de métiers, Chambre du commerce et de l'industrie et Chambre d'agriculture tiendront toute la journée du 3 janvier, salle des Iles Basses à Ornans, une permanence pour conseiller et aider les artisans et commerçants sinistrés.

Crue : l'estimation des dégâts révisée à la hausse

On avait parlé de quatre millions de francs. En fait, le montant de la facture atteindrait le double de cette somme.

La facture de la crue s'alourdit. L'estimation des dégâts avoisine aujourd'hui les 8 millions de francs.

Ce chiffre prend en compte les déclarations de sinistres recueillies vendredi dernier par la mairie et transmises dans un rapport à la préfecture.

On est donc bien loin des 4 millions de francs estimés dans un premier temps par la commune d'Ornans. On sait aujourd'hui que 53 locaux professionnels, 4 bâtiments publics et 63 locaux particuliers ont été sinistrés.

« Il faut encore ajouter à ces statistiques, précise M. Bernard Pujol, secrétaire général de la commune, dix dossiers, dont 2 ou 3 liés à des sinistres importants ».

Aides aux commerçants et artisans

C'est dans ce contexte, que les chambres consulaires ont dépêché hier à Ornans des spécialistes pour venir en aide par leurs conseils aux artisans et commerçants sinistrés. David Atechian, de la Chambre de commerce et d'industrie, appuyé par un de ses collègues, Pascal Collotte pour la Chambre des métiers, ont accueilli à la salle des Iles Basses une vingtaine de personnes.

Un technicien de la Chambre d'agriculture était également présent le matin.

La priorité évoquée par la majeure partie des visiteurs concerne les besoins de trésorerie pour réaliser rapidement les réparations.

En outre, les chambres consulaires s'engagent à jouer les intermédiaires entre leurs ressortissants et les banques ou les administrations fiscales pour leur permettre de faire face à leurs échéances.

Comme l'union fait la force, les chambres consulaires s'associeront aux démarches de la commune d'Ornans pour obtenir des aides d'urgences. Des demandes ont été notamment faites en ce sens au département.